

# Dominique SANTONI, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, refuse le classement de l'huile essentielle en "produit dangereux"

La Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, a effectué ce jeudi 26 Août 2021 une visite de terrain à Puimoisson, dans les Alpes-de-Haute-Provence, en compagnie de Renaud Muselier, Président de la Région Sud Provence Alpes-Côte-d'Azur.

Publié le 27 août 2021

Cette rencontre avec les producteurs de lavande des Alpes a été l'occasion de réaffirmer le soutien du Département à l'ensemble de la filière alors que les inquiétudes sont nombreuses concernant un projet de révision de réglementation par la Commission Européenne.

En effet, l'huile essentielle de cette plante pourrait être, d'ici 2025, considérée comme un produit dangereux pour la santé au même titre que de nombreuses autres molécules chimiques et son usage pourrait en être restreint, voire interdit.

## La filière de la lavande : secteur agricole de premier plan

*« Le risque de voir classer l'huile essentielle de lavande dans la liste des produits dangereux est une véritable menace pour l'ensemble de la filière lavandicole.*

*C'est pourquoi je suis déterminée, aux côtés de la Région, de mes collègues des Alpes-de-Haute-Provence et de la Drôme, ainsi que des producteurs, à défendre la filière. J'ai d'ailleurs soutenu la démarche de Renaud Muselier qui a saisi le gouvernement à ce sujet ».*

**Dominique SANTONI, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse**



Département  
de  
VAUCLUSE

Le Vaucluse est en effet le 3ème département producteur en France, avec 5 932 ha, soit 70% de la production régionale. Un secteur en plein développement puisque les surfaces cultivées ont augmenté de presque 50% en dix ans.



**DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE**

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09